

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 46.33.42.47

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1228 - 17 septembre 1987 - 6 F

D 1228 HAÏTI: MASSACRE DE PAYSANS A JEAN-RABEL

Depuis le 13 mai 1987 Haïti a basculé dans des turbulences politiques très graves. A cette date, en effet, le Conseil national de gouvernement (CNG) - dont les pouvoirs législatifs sont limités par l'article 285 de la Constitution adoptée massivement au référendum du 29 mars 1987 et promulguée le 28 avril suivant - signait un décret en dix articles portant attributions du Conseil électoral provisoire (CEP) prévu par la Constitution comme indépendant de tous les pouvoirs d'Etat. L'inconstitutionnalité de certaines dispositions du décret (en particulier les articles 6 et 7) était aussitôt dénoncée, y compris par des membres eux-mêmes du CEP. La décision gouvernementale était ainsi interprétée comme un contrôle du Conseil électoral provisoire en prévision des élections générales du 29 novembre prochain et, donc, de la succession présidentielle du 7 février 1988. La crainte, non dénuée de fondement, de la continuation d'un duvaliérisme sans Duvalier s'imposait de plus en plus dans l'esprit d'une bonne partie de la population, surtout la plus pauvre. Aussi le décret gouvernemental déclenchait-il un véritable soulèvement national: depuis la grève générale des 22 et 23 juin 1987, les troubles n'ont cessé de grandir avec un bilan de morts de plus en plus lourd. Sous la pression, le Conseil national de gouvernement reculait en abrogeant le décret du 13 mai (le 13 juillet suivant, le Conseil électoral provisoire arrêta les dispositions électorales pour novembre). Mais il était déjà trop tard: en exigeant maintenant la démission du gouvernement qualifié de "macoute", une partie du pays est virtuellement en état de soulèvement.

C'est donc dans ce climat extrêmement tendu que le massacre d'une centaine - au moins - de paysans sans armes à Jean-Rabel, le 23 juillet 1987 et les jours suivants, a un retentissement énorme. La localité avait déjà été le théâtre d'affrontements fonciers graves (cf. DIAL D 1123). Ci-dessous, dossier de l'affaire.

Note DIAL

POUR COMPRENDRE LES ÉVÉNEMENTS DE JEAN-RABEL (1)

I. UNE ATTAQUE SANS FRONTIÈRES POUR UN MASSACRE EN RÈGLE

Pour faire réellement l'histoire du massacre des paysans de Jean Rabel, il aurait fallu remonter dans le temps et appréhender les vraies dimensions de diverses questions, comme les actions de *grandons* (2) de la zone, la ligne générale de travail des groupements (3) et de l'équipe, les multiples péripéties des groupements et de l'équipe, surtout en justice, les réalisations des groupements et de l'équipe, leurs conséquences, etc. Cela nous amènerait, pour le moins, de 1978 à nos jours, sans compter un survol du contexte politique actuel et du contexte religieux de la zone. Tout cela n'est pas l'objectif du présent document.

[1] Sauf quelques rares modifications de mots pour une meilleure lisibilité de ce texte haïtien, nous reproduisons le texte dans sa littéralité (NdE).

[2] Grands propriétaires terriens (NdE).

[3] Les groupements "Tèt Ansam" [têtes ensemble] sont un mouvement animé par l'équipe missionnaire de Jean-Rabel. Ils regroupent dans la région quelque 10.000 paysans (NdE).

Pour aujourd'hui, nous nous contenterons de relater en gros les faits du massacre lui-même, tels qu'ils ont eu lieu effectivement. Cela permettra à ceux qui le désirent de commencer à mieux comprendre. D'autres documents établiront encore plus de détails.

A La Montagne, où est établie la chapelle du Père Maurice Picard, la terreur régnait depuis plusieurs semaines. Face à pareille situation, environ six cents paysans avaient décidé de porter leur solidarité aux membres des groupements de la zone. Il ne s'agissait pas d'un rassemblement de dernière minute ni d'un rassemblement surprise mené en catimini. En effet les mardi 7, 14 et 21 juillet, les membres des groupements avaient mené des séances de motivation dans le grand marché régional de Lacoma, et les rescapés de La Montagne avaient envoyé des messages aux petits paysans de cet endroit. Ils avaient spécifié n'avoir aucun grief contre les petits paysans que Prosper et Durano avaient de force embrigadés dans une bande qui faisait les cent coups à La Montagne et à La Réserve.

Prosper Gentilhomme n'est pas né de la dernière pluie: ancien caporal milicien, membre SD, ancien membre du Conajec, devenu agent d'information du KNGP, superviseur d'une école de l'Eglise baptiste conservatrice, ancien agent de la CARE (4), membre de la CATH-CLAT (5). Durano Gentilhomme, frère de Prosper, est un prédicateur de l'Eglise baptiste conservatrice. Il est l'énergumène qui, à la télévision nationale, avait demandé à la foule de crier "anmve".

Tous les comités de groupements n'étaient pas conviés à cette manifestation car le moindre petit rassemblement dans cette région regroupait facilement deux mille personnes. Il était donc demandé à chaque zone d'envoyer une délégation. Chaque personne devait avoir une carte d'identification, question d'assurer la discipline au sein du groupe.

Sur la route de La Montagne, un fait avait retenu l'attention de certains, mais n'avait pas alerté le groupe: c'est la panique soulevée chez les paysans sur le parcours. Dès que le groupe arrivait près d'un "lakou", les résidents s'enfuyaient malgré les appels du groupe. C'est un peu plus tard, arrivée à Fon Sable, que la délégation comprendra que cette panique n'était pas une simple peur de la foule, mais la peur de l'imminence de la rencontre. En effet à Fon Sable, un peu avant La Montagne, une bande était en position et attendait. Les responsables des groupements, haut-parleurs en main, prirent la parole pour interpellier les chefs de bande. En guise de réponse, une pluie de roches arriva. Pour éviter l'affrontement les responsables décidèrent de reculer. C'est à ce moment que Erilien Delien utilisa une arme à feu et tira. Cet acte devait avoir des conséquences désastreuses. N'était-ce la fusillade, le massacre de La Montagne n'aurait sans doute pas eu lieu. Cependant, à la vue de trois de leurs membres blessés par balle, l'un au bras, un autre à l'abdomen et un autre à la cuisse, les délégués firent fi de la discipline jusqu'alors respectée. Panique, affrontement, mort, feu. En dépit de tout cela, les responsables tinrent bon et exhortèrent les groupements à se retirer, puisque à l'évidence le dialogue était impossible. On fit donc marche arrière.

Pour éviter le bourg de Jean Rabel et de créer une nouvelle panique, ils prirent la direction du Morne Blain. Mais ils se heurtèrent à une nouvelle bande. Les premiers membres des groupements essayèrent la motivation. Ils voulaient simplement passer et n'avaient aucune intention belliqueuse. Les chefs de bande donnèrent l'ordre de l'assaut. Les membres de ce premier groupe durent se replier sur Jean Rabel. Quand le deuxième groupe arriva au Morne Blain, la bande hésita devant le nombre et le chef demanda que deux représentants de chaque partie se rencontrent

[4] Organisme humanitaire de distribution de l'aide alimentaire nord-américaine (le "manjé sinistré") (NdE).

[5] CATH: Centrale autonome des travailleurs haïtiens; affiliée à la CLAT: Confédération latino-américaine des travailleurs (en lien avec la Démocratie chrétienne internationale) (NdE).

pour parlementer. Ce fut décidé. Mais alors que les deux membres des groupements avançaient, ils furent attaqués. Ce fut dès lors une véritable bataille pour pousser les membres des groupements dans une embuscade. Le deuxième groupe également se replia sur Jean Rabel.

C'est aux portes de Jean Rabel que se passa le gros du massacre. Quand les groupements y arrivèrent, ils furent attaqués par une troisième bande, où se remarquaient divers gros bonnets de la ville et leurs associés. Ces derniers foncèrent aux cris de "Voilà pour le riz de l'Artibonite!"; "voilà pour Jean Marie!"; "voilà pour le communisme!" Un cortège funéraire qui passait ne fut pas épargné et les gens du village qui ne pouvaient de fait identifier les paysans s'en prirent aux membres de groupements et aux autres.

Cette troisième attaque finit par semer la pagaille au sein des groupements et c'est de façon désordonnée qu'ils se replièrent sur Lacoma. Les blessés qu'ils transportaient furent soit massacrés soit enchaînés et conduits à la caserne.

Le bilan de ce premier jour, selon les témoignages des délégués, fut d'environ trente morts.

Mais le véritable massacre commençait à peine. Il prit trois voies différentes:

1. - Comme bon nombre de membres de la délégation ne connaissaient pas le chemin de La Montagne, ils se replièrent vers le village d'où ils pourraient rejoindre la plaine menant à Lacoma, que tous les groupements connaissaient. Mais, entre Colette et Morne Bourrique, une brigade avec à sa tête Elie Méus, animateur de la CATH-CLAT, avait été rassemblée avec la mission d'exécuter tous ceux qui atteindraient la plaine.

2. - A La Montagne même, les bandes exécutèrent tous ceux qui restaient des groupements, des blessés, des délégués qui s'étaient retranchés dans les grottes, les tranchées... Des fosses communes reçurent tous ces morts.

3. - Un peu partout à la campagne, des brigades se mirent à traquer les paysans les uns après les autres. Ainsi à Cabaret, Lucsen St-Vil s'attaqua à Duregnier Florestal et à Sainrilus (Tchotcho), deux membres de groupements. Le feu fut mis à leurs maisons, le fils de Duregnier pris comme otage. Quand Duregnier parut, il fut maltraité à volonté et c'est à demi mort qu'on le mena à Port de Paix, comme échantillon de communiste.

Ainsi se passèrent vendredi, samedi et dimanche. L'équipe missionnaire établie à Gros Bassin recevait les blessés, apportait son concours, coordonnait les besoins des groupements. Tout ceci, sous le coup de pressions de toutes sortes, de menaces diverses, à tribord et à babord. Toutes les forces rétrogrades de la zone réclamaient qu'elle déguerpisse. L'équipe, seule force restée jusqu'au bout au milieu des paysans des groupements, en une circonstance aussi pénible et aussi dangereuse, tint bon de pied ferme jusqu'à la nuit de mardi 28 au mercredi 29 juillet, où vers minuit, une unité tactique venue de Port de Paix débarqua dans la zone.

Les tirs commencèrent à Fonds du Riz. Plusieurs paysans qui logeaient dans la maison des groupements furent arrêtés. Les intervenants sollicitaient les résidents du lieu leur réclamant à tue-tête les membres de l'équipe. Ils mirent le feu à la cuisine-dépôt de la maison des groupements puis s'en prirent à la maison de l'équipe où ils emportèrent en particulier les biens individuels. Ils se répandirent ensuite dans la capitale environnante, *flash* à la main, toujours à la recherche des membres de l'équipe.

Quand arriva le mercredi 29 juillet, avant même le lever du jour, le commandant du Môle St Nicolas était sur place pour constater, dit-il, les résultats de la soirée. On s'étonna qu'en l'absence de communications entre Jean Rabel et le Môle, il ait pu être si vite renseigné et si vite sur les lieux...

Dans l'après-midi, vers les 4/5 H., en présence du Père Fracilus, supérieur des Montfortains, une bande venue de Cabaret associée à quelques éléments de Gros Bassin, pilla la maison centrale de l'équipe et y mit le feu. Une autre page était tournée dans l'histoire du massacre.

Personne ne sait encore à quand la fin (6). Ce qui est certain, c'est que les "forces de l'ordre" déguisées en paysans sillonnent la campagne, liste en main, sèment la terreur et continuent les arrestations de membres de groupements. Le complot se poursuit de plus belle.

La plus intéressante réalisation du gouvernement pendant ce complot est, certes, la façon dont il a réussi à faire de la Croix-Rouge son complice, consciente ou involontaire. Le massacre a débuté le jeudi 23 juillet. C'est seulement le mardi 28 que la Croix-Rouge envoya une équipe de deux membres en mission d'observation et d'information. Mais pire encore, alors qu'on s'attendait à ce qu'elle fasse diligence dans le cas des blessés et des prisonniers, la Croix-Rouge n'est jusqu'ici pas intervenue. La raison serait simple: la Croix-Rouge laisse le champ libre aux forces rétrogrades pour leur permettre d'achever l'opération commencée. Après seulement elle interviendra, par acquis de conscience. C'est en tout cas ce qu'affirme la "clameur publique". L'histoire tranchera cette question.

II. GRANDONS, PETITS PAYSANS et EQUIPE MISSIONNAIRE

Le massacre des paysans de Jean Rabel, le jeudi 23 juillet 1987, n'est pas un accident ni le fait de certaines têtes chaudes. C'est le résultat d'un complot de grande envergure où des *grandons* se sont alliés à diverses forces rétrogrades, ma-
coutes, pour bloquer la lutte des petits paysans qui se développe dans l'ensemble du pays contre ces forces qui veulent maintenir la paysannerie dans les conditions inhumaines qui sont les siennes. Si ce premier coup de force a pris pour cible Jean Rabel, c'est parce que les petits paysans de cette zone étaient à l'avant-garde de la lutte. Il ne faut cependant pas se leurrer: ce complot a pour objectif de détruire toutes les organisations paysannes conséquentes; et le scénario a déjà commencé à Marchand Dessalines, à Gros Morne, à Desarmes, aux Côtes de Fer, à Dori, etc. Nous allons développer le cas de Jean Rabel afin de montrer pourquoi s'est ourdi ce complot et qui en sont les instigateurs.

1) Un conflit grandon contre petits paysans: la ville contre la campagne.

Au cœur du problème de Jean Rabel se place l'opposition *grandon* - petits paysans. Cela ne date pas d'hier. Dans cette zone, en effet, une famille liée aux gouvernements - depuis Vincent jusqu'à Jean Claude Duvalier - s'est servie de ses relations avec l'Etat et le pouvoir pour accaparer les terres de l'Etat et les terres des petits paysans. L'opération est simple: vous obtenez de l'Etat un terrain mais lors de l'arpentage, vu l'absence de cadastre régulier et vu l'absence de bornes limitatives, vous agrandissez votre terrain, non seulement aux dépens de l'Etat, mais encore aux dépens des petits paysans, fermiers de l'Etat ou propriétaires éventuels dans la zone de concession. Et si jamais les paysans veulent rouspéter, la machine administrative de l'Etat et les "forces de l'ordre" ont pour devoir d'appuyer le *grandon*.

C'est ainsi que tout a commencé, il y a près de cinquante ans, dans la zone de Jean Rabel; et les paysans de la région étouffent sans entrevoir de solution. Dans de telles conditions, quel que soit celui qui arrive dans la zone avec l'idée d'aider les paysans, il va buter sur ce problème. C'est ce qui explique que le Père Gaspard Petit Frère, venu comme curé de la paroisse, n'ait pas envisagé d'autre solution

[6] D'après la commission d'enquête gouvernementale sur le massacre de Jean-Rabel, dans son rapport officiel du 29 août 1987, le bilan des morts s'élève à plus de deux cents [NdE].

que celle de permettre aux paysans de trouver les moyens de résoudre la question de la terre et de l'exploitation par les *grandons*. Le Père Gaspard a conçu les groupements paysans qui sont des associations de petits paysans qui s'entraident au jardin et réfléchissent ensemble sur leurs problèmes. Lorsqu'après un certain temps la hiérarchie catholique a jugé bon de relever le Père Gaspard, son remplaçant, le Père Jean-Marie Vincent, a repris le travail d'animation commencé par le Père Gaspard, mais l'a étendu; il a mené également à l'intérieur du village divers travaux de développement tels qu'un hôpital, une exploitation électrique, des services de loisir, un drainage, etc.

Les groupements progressaient mais étaient mal vus par les *grandons* de la zone, et au fur et à mesure qu'ils prenaient de l'extension, la tension s'installait entre *grandons* d'un côté, équipe missionnaire et groupements de l'autre. Le travail d'animation permettait de démasquer les rapports féodaux de la zone et permettait aux paysans de commencer à reprendre confiance. Les groupements effritaient donc le pouvoir absolu des *grandons*. Dans ce milieu classique de la féodalité, c'est un crime que l'on ne peut pardonner ni au Père Jean-Marie Vincent ni à l'équipe missionnaire.

De surcroît beaucoup de villageois, ancrés dans leurs rapports féodaux avec cette famille de *grandons*, ne toléraient pas que les paysans puissent s'en sortir et prendre de l'avance sur ce qu'ils considèrent comme leurs positions de supérieurs: "paysan" doit rester "paysan". Vu que l'équipe missionnaire ne pratiquait pas cette différenciation, les villageois ont affirmé que l'équipe missionnaire permettait aux paysans de les voir de haut. Il s'en est même trouvé pour penser que les centres construits par l'équipe en section rurale comme Lakoma ou Côtes de Fer étaient une mauvaise affaire: ces "palais" auraient dû être érigés dans le village pour en relever l'allure.

De pareils schèmes sont courants dans les rapports féodaux de diverses zones du pays. Cependant à la différence de Jean Rabel, nombre de ces zones ne disposaient pas d'un prêtre et d'une équipe d'animation conséquentes. C'est le premier crime que les *grandons* et leurs alliés veulent faire payer aujourd'hui.

2) 9 Mai 1986: Gros Sable, défi à la justice (7)

Lorsqu'arriva le 7 février 1986, les petits paysans de Jean Rabel qui se débattaient déjà sous la dictature veulent pousser plus loin leurs revendications. Ainsi, le 1er mai 1986, s'organisa une colossale manifestation, pancartes de réclamations en ligne. Cette démonstration de solidarité ne plut pas aux *grandons* et ils s'énerverent tant et si bien qu'ils décidèrent de passer à l'attaque.

9 mai 1986: un *grandon* et sa clique de mercenaires s'acharnèrent sur les paysans de Gros Sable où ils mirent le feu à quinze maisonnettes paysannes, et cela en plein jour, au vu et au su de tout le monde. Ils voulaient donner une leçon à ces paysans qui revendiquaient une portion de terre qu'ils leur avaient soutirée dans des conditions louches. Les petits paysans portèrent plainte à la police mais s'entendirent répondre que cela ne se faisait pas d'arrêter un *grandon*. Face à un pareil acte malhonnête, perpétré sans cachotterie aucune, les petits paysans se révoltèrent. Ils portèrent la question par devant les tribunaux. Mais depuis: magouilles à droite, à gauche, partout; et encore aujourd'hui la justice haïtienne foule aux pieds les droits de ces petits paysans. Ceci n'a pas empêché le *grandon* de passer deux soirées en prison à Port de Paix en même temps que les petits paysans.

L'affaire de Gros Sable, où l'équipe missionnaire a porté sa solidarité aux petits paysans, c'est le deuxième crime venu s'ajouter au premier.

[7] Sur ce conflit, cf. DIAL D 1123 [NdE].

3) Sinistré, produits locaux

C'est le troisième gros crime reproché à l'équipe missionnaire et aux petits paysans de Jean Rabel.

Régulièrement, la zone de Jean Rabel fait face à la sécheresse et la famine s'installe. Ce n'est pas que la zone ne produise pas et ce n'est pas non plus le manque d'eau. Mais les produits des *grandons* sont expédiés à Port au Prince et à Nassau; et l'eau potable est détournée pour la plus grande partie vers les champs des *grandons*. L'équipe missionnaire avait dressé diverses cantines scolaires mais plutôt que de distribuer le "manger sinistré", l'équipe achetait la production même des paysans et plusieurs parents étaient associés au fonctionnement des cantines. Le Nord-Ouest, traditionnellement la zone la plus corrompue du pays par les *sinistrés*, ne pouvait accepter pareille initiative: la contrebande et le *biznis sinistré* étaient les deux poumons de la zone, de sorte que ce "mauvais exemple" tracé par l'équipe missionnaire lui a mis sur le dos beaucoup de *biznisman*, beaucoup de sectes d'églises, beaucoup de responsables d'écoles, beaucoup de responsables de travaux publics, beaucoup de responsables d'organismes. Ce troisième crime alimenté par le *manjé sinistré* sera l'occasion rêvée pour que certains étrangers fassent équipe avec les *grandons* contre l'équipe missionnaire et les groupements.

4) Eglise-résignation contre Eglise-libération

On en était là lorsque la hiérarchie catholique décida le transfert du Père Jean-Marie Vincent. Il fut délégué pour seconder Mgr Gayot à la Caritas diocésaine. Le nouveau curé, le Père Maurice Picard, était déjà connu pour ses positions anti Eglise-libération: il avait détruit le centre *Vin moun* et combattait *Misyon alfa*, sans problèmes. Il prenait donc des dispositions pour anéantir l'animation à Jean Rabel. Cependant, comme les groupements et l'équipe étaient déjà bien enracinés, la tâche s'avéra difficile. Le déchoukage (8) de l'équipe n'eut pas lieu mais le froid s'installa et, sournoisement, le travail de sape fut une préoccupation du curé. L'Eglise des pauvres, celle des petits paysans étouffait; l'Eglise des riches, celle des *grandons*, fleurissait à nouveau.

5) Communiste contre pas communiste

Cette division de l'Eglise du Nord-Ouest pousse les *grandons* à rendre l'équipe et les groupements responsables d'un autre crime: le crime à la mode et qui s'appelle COMMUNISME. Il n'y en a pas deux quand on veut diviser le peuple. On habille le communisme de toutes les frusques à condition que l'étoffe ne plaise pas aux *grandons* et à leurs acolytes. Ainsi, poser le problème de la terre, c'est du communisme; éveiller les paysans, c'est du communisme; porter solidarité aux paysans, c'est du communisme; combattre le manger sinistré, c'est du communisme; combattre la résignation, le "bon Dieu bon", c'est du communisme; bref, tout ce qui est vraiment dans l'intérêt du peuple, c'est du communisme.

6) La CATH-CLAT face aux groupements

Les groupements portaient déjà un lourd fardeau lorsque l'on fit venir la CATH-CLAT (cf. note 4) dans la zone. Le curé Maurice a été trop heureux de pouvoir placer une organisation en face des groupements et facilita la tâche de cette centrale syndicale. Mais comme un chat ne peut enfanter une souris, il semble bien que la CATH-CLAT se soit fait prendre à l'engrenage. Plusieurs éléments liés à la CATH-CLAT et au curé étaient déjà pourris pour avoir joué des rôles peu enviables sous la dictature. Ils prirent donc plaisir à combattre les groupements au nom du syndicalisme. C'est ce qui explique le rôle de plusieurs membres de la CATH-CLAT dans le complot contre l'équipe missionnaire et les groupements.

(8) "Déchoukage": déracinement, arrachage [NdE].

Toutes les pièces du puzzle étaient là. Les raisons du conflit: problème de la terre et des *grandons*, problème du pouvoir absolu des *grandons*, contradiction ville/campagne, problème d'une justice haïtienne caricaturale, problème du manger sinistré et des sectes américaines, problème de la division anticommuniste, problème de la division CATH-CLAT, problème Eglise pour les riches et Eglise pour les pauvres, tous ces problèmes constituaient un lot énorme, un fardeau lourd à porter. L'équipe missionnaire et les groupements paysans n'ont pourtant pas cessé d'appeler au secours depuis des mois et des mois. Mais peu de gens ont écouté leurs appels.

De surcroît, il y avait de bons acteurs pour le complot: une localité dépendant d'une seule famille, un *grandon* qui ne craint pas le crime, une brigade mercenaire montée et contrôlée, le chef de l'Eglise diocésaine dans les nuages, le chef de la communauté religieuse régionale macoute notoire, un curé expert en manipulations, une équipe missionnaire conséquente, des groupements décidés...

Il ne manquait qu'un signal. Le général fit sa visite. Mgr Colimon fit sa visite. On aurait dit que l'heure avait sonné. Le complot fut mis en marche les jours suivants avec l'incendie de la réserve de l'équipe. Il fut suivi de l'incendie à La Montagne, puis chez les membres de groupements, au dispensaire des groupements, aux cantines des groupements, etc., jusqu'au jeudi 23 juillet, date du massacre des groupements.

Qui a raison? Les groupements de Pilate qui, en 1986, avaient liquidé les *grandons* à leur manière, ou les groupements de Jean Rabel qui faisaient confiance à la justice de ce pays? Nous ne nous arrêtons pas à la question. Le plus urgent aujourd'hui c'est de comprendre les événements de Jean Rabel dans leurs connexions avec d'autres complots anti-paysans comme à Dessalines, à Côtes de Fer, à Desarmes, à Dori et nous en passons..., et d'établir le lien avec un complot plus large organisé par toutes sortes de macoutes et toutes formes de macoutisme pour l'instauration d'une nouvelle dictature.

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)